

1 Aviron contre le dopage

Attention, chaque licencié est responsable des médicaments qu'il prend. Il doit s'informer auprès de son médecin de leur compatibilité avec la liste des produits interdits.

La liste des médicaments interdits est consultable sur <http://www.santesport.gouv.fr/>

Dans le cas particulier du traitement pour un asthme ou d'une infiltration de corticoïde, il est nécessaire de faire remplir par le médecin une Autorisation pour Usage Thérapeutique (AUT) abrégée. Celle-ci sera à envoyer à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) et une copie pour information adressée à la fédération.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site de la fédération à la rubrique : Aviron contre le dopage.

2 Handi-Aviron

Des épreuves handi-aviron en A1x, TA1x et LTA1x, hommes et femmes, se dérouleront lors du championnat de France bateaux courts à Cazaubon. Une session de classification médicale aura lieu sur place le jeudi 12 avril avec rendez-vous préalable auprès de la FFSA.

3 Candidatures pour les Pôles

Les rameuses et rameurs souhaitant être candidats à un des Pôles (France ou Espoirs) de la FFSA pour la saison 2007-2008 peuvent contacter la FFSA, le conseiller technique régional de leur ligue ou le président de leur ligue. Une fiche récapitulative d'information ainsi que le dossier de candidature sont téléchargeables du site de la FFSA : Les équipes de France > Les pôles aviron > Dossier de candidature, ou disponibles sur simple demande auprès du secrétariat haut niveau de la fédération. La date limite de retour des dossiers est fixée au 9 mai 2007.

4 Match France-Grande-Bretagne

L'épreuve du deux sans barreur cadet féminin est ajoutée au Match France-Grande-Bretagne dès l'édition 2007 qui se déroulera à Nottingham le 16 juillet.

5 Championnats FISA d'aviron de mer

La France accueillera les 19, 20 et 21 octobre 2007 à Mandelieu le premier championnat FISA des clubs d'aviron de mer. Vous trouverez ci-joint une plaquette de présentation de cette manifestation.

6 Journée Nationale du Huit

La Journée Nationale du Huit 2007 se déroulera le dimanche 18 novembre.

7 Stages d'été « Où apprendre à ramer ? »

Pour répondre à une demande constante, la FFSA regroupe sur son site internet les informations concernant les stages d'aviron proposés au grand public dans toute la France pendant la période estivale.

Les clubs qui organisent des stages d'initiation ou de perfectionnement sont invités à renseigner le formulaire qui peut être téléchargé du site internet de la FFSA : Pratiquer l'aviron, où ramer > Les stages d'été, et nous le retourner avant le 27 avril 2007.

Les clubs labellisés 3 étoiles qui se sont engagés par convention à organiser des stages d'été doivent prioritairement retourner ce formulaire.

8 Appel à projet : Fonction sociale et éducative du sport

Dans le cadre des politiques initiées par le Ministère des sports (MJSVA), la FFSA lance un appel à projet pour promouvoir la fonction sociale et éducative de l'aviron auprès des publics en difficulté sociale, issus principalement des ZUS (zones urbaines sensibles).

Pour être retenus, accompagnés et bénéficier d'aides financières, les projets présentés doivent répondre à des critères spécifiques, détaillés dans le document d'appel à projet téléchargeable du site internet de la FFSA : Espace club > Aides aux clubs > Projets "l'aviron en ZUS."

La date limite de retour des dossiers à la FFSA est fixée au 30 avril 2007.

9 Candidature assemblée générale FFSA 2008

Les clubs souhaitant accueillir la prochaine assemblée générale de la FFSA en mars 2008, doivent faire acte de candidature auprès de la FFSA avant le 1er juin 2007.

Le cahier des charges est le suivant :

- Une salle de réunion de 150 places, pourvue de chaises et de tables pour les délégués des ligues (environ 60 personnes) et les différentes personnalités (environ 30 personnes), équipée de moyens audio et vidéo.

- Une proximité de lieu entre la salle des débats et le repas de midi.
- L'organisation d'un buffet le vendredi soir, veille de l'AG, pris en charge par la FFSA.

10 Appel à projets « Fais-nous rêver »

L'agence de l'éducation par le sport lance pour cette année le 11e appel à projet « Fais nous rêver ». Cette démarche a pour but d'identifier, expertiser et valoriser les initiatives des associations sportives qui oeuvrent dans l'un des champs suivants : sport et insertion professionnelle, sport prévention et citoyenneté, sport et santé, sport égalité des chances et lutte contre les discriminations, sport et intégration sociale des personnes handicapées, sport et solidarités internationales.

Les clubs d'aviron qui mènent des actions répondant aux critères annoncés peuvent retirer leur dossier de candidature sur le site internet de l'Agence et le renvoyer avant le 15 juin 2007.

Dans un passé récent, le Toulouse Aviron Sport et Loisirs, l'Aviron Dôlois et le Club d'Aviron Léo Lagrange de Nantes ont été lauréats de ce concours.

Pour toute information complémentaire, contactez l'Agence pour l'éducation par le sport : www.appels.org - Tél. 0825070505

11 Concours Femmes et Sport

Pour la 3e année consécutive, le MJSVA et le CNOSF reconduisent le concours « Femmes et sport ». Objectif : promouvoir l'image, la place et le rôle des femmes dans les pratiques physiques et sportives et leur accès aux responsabilités.

Piloté par le pôle ressources national « sport, famille et pratiques féminines » basé au CREPS de PACA, le concours récompense, au niveau régional et national, une personne ou une structure dans les catégories suivantes :

Sport au féminin

Sport, filles et cités

Sport : le coup de cœur

Les clubs, les comités ou les ligues d'aviron intéressés par le projet sont invités à retirer un dossier de candidature auprès de leur Direction régionale de la jeunesse et des sports. Attention, la date limite de dépôt des dossiers est propre à chaque région !

Pour en savoir plus, contacter la FFSA au 01 45 14 26 40 ou votre DRDJS.

12 Demandes de subventions CNDS

Les clubs souhaitant faire une demande de subvention CNDS pour la construction ou l'agrandissement de leur structure doivent déposer leur dossier avant le 17 juillet 2007.

Les dossiers de demandes sont à retirer et déposer auprès de la DDJS ou DRJS du département au plus tôt.

Les clubs doivent faire part de leur projet à la FFSA afin qu'elle puisse les soutenir lors de la réunion d'attribution des fonds.

13 Informations sur les championnats du monde

Les personnes qui souhaitent assister aux différents championnats du monde trouveront ci-dessous les coordonnées des organisateurs pour obtenir des renseignements notamment sur les billets de tribune.

- **Championnat du monde des moins de 23 ans – Du 26 au 29 juillet 2007 – Strathclyde (Grande-Bretagne)**

Organising Committee
National Rowing Academy
366 Hamilton Road
Motherwell ML1 3ED – Grande-Bretagne
tél. 00 44 7889 515 620 - fax 00 44 1698 268 263
e-mail : jo.ramsay@scottish-rowing.org.uk
www.U23-2007.com

- **Championnat du monde junior – Du 8 au 11 août - Pékin (Chine)**

Organising Committee
267 Bershuan Zhonglu
Haidian District
100083 Beijing – Chine
tél 00 8610 666 90565 - fax. 00 8610 666 90584
e-mail : wjrc_2007@yahoo.com
www.2007rowing.org.cn

- **Championnat du monde – Du 26 août au 2 septembre - Munich (Allemagne)**

Organising Committee
Dachauer Strasse 35
85764 Oberschleissheim – Allemagne
tél. 00 49 89 315 85 200 - fax 00 49 89 315 29 90
e-mail : info@munich2007.de
www.munich2007.de

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON

17, boulevard de la Marne, 94736 Nogent-sur-Marne CEDEX
www.avironfrance.fr - e-mail : contact@avironfrance.fr - Tél. : 01 45 14 26 40 – Fax : 01 48 75 78 75